RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 00046
Numéro SIREN : 784 824 153
Nom ou dénomination : MAZARS

Ce dépôt a été enregistré le 16/04/2019 sous le numéro de dépôt 26631

MAZARS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 8.320.000 euros
Siège social : Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 92400 COURBEVOIE
784 824 153 RCS NANTERRE

DELIBERATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

DU 1ER MARS 2019

Extrait du procès-verbal

.....

[...]

1) NOMINATION D'UN MEMBRE DU DIRECTOIRE

Le Président rappelle au Conseil qu'il lui appartient de nommer les personnes qui composent le Directoire, chargé d'assurer collégialement la gestion de la Société.

Conformément aux dispositions des articles 16.1. des statuts de la Société et 3 du Règlement Intérieur du Conseil :

- Le Directoire doit avoir entre deux (2) et cinq (5) membres, personnes physiques ;

- Ses membres doivent être choisis parmi les membres de l'Exécutif France du groupe MAZARS, élus par les associés de Mazars Scrl en France ;

- La majorité au moins des membres du Directoire doit être composée de Commissaires aux comptes ;

- Au sein de ce Directoire, la ou les personnes appelées à être désignées en qualité de représentants légaux de la Société doivent être des experts-comptables actionnaires de la Société.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de nommer en qualité de membre du Directoire, pour une durée qui prendra fin à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue après l'élection des membres d'un nouvel Exécutif France du groupe MAZARS :

- Monsieur Olivier LENEL, né le 28 février 1968, à Oulins (69), de nationalité française, demeurant 15, allée des Châtaigniers, Les Erables – 92500 Rueil Malmaison ;

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre : dépôt N°26631 en date du 16/04/2019

Monsieur Olivier LENEL a fait savoir par avance qu'il acceptait cette nomination et a déclaré n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer cette fonction.

2) ATTRIBUTION DE LA QUALITE DE DIRECTEUR GENERAL A UN MEMBRE DU DIRECTOIRE

Le Président indique au Conseil qu'il peut, en outre, conférer la qualité de Directeur Général à un ou plusieurs membres du Directoire, qui disposeront alors du même pouvoir de représentation de la Société dans leurs rapports avec les tiers que le Président du Directoire et seront ainsi également des représentants légaux.

Conformément aux dispositions des articles 17.2. des statuts de la Société et 3 du Règlement Intérieur du Conseil, le ou les Directeurs Généraux :

- Doi(ven)t obligatoirement être expert(s)-comptable(s) actionnaire(s) de la Société et Commissaire(s) aux comptes ;

- Doi(ven)t être choisi(s) parmi les membres de l'Exécutif France du groupe MAZARS, élus par les associés de Mazars Scrl en France ;

Le Président rappelle que le Conseil a conféré la qualité de Directeur Général à Madame Virginie CHAUVIN et à Monsieur Alain CHAVANCE en date du 27 février 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de conférer la qualité de Directeur Général à Monsieur Olivier LENEL.

[...]

.....

Extrait certifié conforme
Gilles RAINAUT
Président du Conseil de Surveillance